

Urbanisme : Enquête publique PLUi/RLPi

Dans le cadre de sa compétence aménagement de l'espace communautaire, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et l'élaboration du premier Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) pour le territoire, le 11 décembre 2020. Une enquête publique concernant ces 2 projets se déroulera du mercredi 8 mars à 9h jusqu'au vendredi 7 avril à 12h.

Le PLUi et le RLPi c'est quoi ?

Le PLUi détermine la politique d'aménagement du territoire de la CCRV et fixe les règles d'utilisation et d'occupation du sol applicables sur l'ensemble des 54 communes. Document de référence destiné à évoluer, il permet d'avoir une vision à long terme pour le territoire.

Le RLPi est un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire intercommunal. Son but n'est pas d'interdire la publicité mais de rendre cohérent et harmonieux cet affichage avec le territoire intercommunal et ses caractéristiques.

Comment accéder à l'enquête publique et émettre des observations ?

En 2021, la CCRV a travaillé sur les grandes orientations de la révision du PLUi et de l'élaboration du RLPi. Celles-ci ont été débattues en Conseil Communautaire les 12 novembre et 10 décembre 2021, puis le 18 mars 2022.

La concertation avec les personnes publiques associées, les communes membres de la CCRV et les habitants a eu lieu tout au long de cette phase de travail. Diverses réunions ont été organisées :

- réunions publiques à destination des commerçants et des professionnels de l'affichage et de l'environnement en ce qui concerne le RLPi
- réunions de concertation
- réunions publiques pour présenter les grandes orientations du PLUi et du RLPi

Arrêtés en Conseil communautaire le 1er juillet 2022, les projets de PLUi et de RLPi sont désormais soumis à enquête publique. **Celle-ci se déroulera du mercredi 8 mars à 9h jusqu'au vendredi 7 avril à 12h et permettra aux habitants d'émettre leurs observations.**

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier seront déposées et consultables :

- au Pôle Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois situé au 35 rue du Général Leclerc à Villers-Cotterêts, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- sur le site dédié : www.democratie-active.fr/enquete-plui-rlpi-retzenvalois/
- Une version numérique du dossier sera également disponible dans chaque mairie des communes membres de la CCRV.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé et consultable au Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV et dans chacune des mairies des communes membres de la CCRV, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Pendant toute la période d'enquête, les observations pourront également être transmises :

- Par courrier postal adressé à : Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, Pôle Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois, 35 rue du Général Leclerc 02600 VILLERS-COTTERÊTS
- Par courrier électronique à l'adresse dédiée suivante : enquete-plui-rlpi-ccrv@democratie-active.fr
- Par voie numérique sur le registre dédié à l'enquête à l'adresse suivante : www.democratie-active.fr/enquete-plui-rlpi-retzenvalois/

Un poste informatique sera tenu à disposition au Pôle Aménagement du Territoire de la CCRV – 35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci.

La commission d'enquête recevra également le public aux dates, heures et lieux suivants :

<i>Date</i>	<i>Horaires</i>	<i>Lieu</i>
08/03/2023	09H00/12H00	VILLERS-COTTERÊTS Pôle Aménagement du Territoire - 35 Rue du Général Leclerc
09/03/2023	09H00/12H00	TAILLEFONTAINE Mairie – 1 Grande rue
11/03/2023	09H00/12H00	VIC-SUR-AISNE Antenne de la CCRV - 2 et 4 Rue Saint-Christophe
16/03/2023	09H00/12H00	RESSONS-LE-LONG Salle Multifonctions - 4 Espace Saint-Georges
	09H00/12H00	LA FERTÉ-MILON Mairie - 29 Rue de la Chaussée
18/03/2023	09H00/12H00	LONGPONT Mairie - Place de l'Abbaye
24/03/2023	15H00/18H00	MORSAIN Mairie - Place de la Mairie
25/03/2023	09H00/12H00	VILLERS-COTTERÊTS Pôle Aménagement du Territoire - 35 Rue du Général Leclerc
29/03/2023	14H00/17H00	COEUVRES-ET-VALSERY Mairie – 2 Place Auguste Rébérot
	15H00/18H00	LA FERTÉ-MILON Mairie - 29 Rue de la Chaussée
30/03/2023	09H00/12H00	AMBLENY Annexe de la mairie - 11 Rue de la Tour
	15H00/18H00	VIC-SUR-AISNE Antenne de la CCRV - 2 et 4 Rue Saint-Christophe
04/04/2023	14H00/17H00	SAINT-PIERRE-AIGLE Mairie – Rue du Bon Conseil
05/04/2023	09H00/12H00	CHOUY Mairie – Place de l'Eglise
07/04/2023	09H00/12H00	VILLERS-COTTERÊTS Pôle Aménagement du Territoire - 35 Rue du Général Leclerc



Communauté de Communes

La commission d'enquête rendra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête publique. Une copie de ce rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an au Pôle Aménagement du Territoire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois – 35 rue du Général Leclerc 02600 VILLERS-COTTERÊTS, aux jours et heures habituels d'ouverture de celui-ci et sera également consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes Retz-en-Valois : www.cc-retz-en-valois.fr

Au terme de la procédure, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois se prononcera par délibérations sur l'approbation de la révision du PLUi et l'élaboration du RLPi.

Pour tout renseignement complémentaire : Madame Mathilde GOSSART, Chargée de mission Urbanisme et Habitat à la Communauté de Communes Retz-en-Valois au 03.23.96.99.93.

La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 54 communes
- 8 935 habitants
- 10 vice-présidents, 10 membres de Bureau, 82 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy- Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.



9 rue Marx Dormoy - BP 133
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
Tél. 03 23 96 13 01
www.cc-retz-en-valois.fr

Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • m.rollet@retzenvalois.fr • 03 23 96 60 17
Emilie Hanat, Chargée de Communication • e.hanat@retzenvalois.fr • 03 23 96 61 38
Sébastien Carrier, Assistant Communication • s.carrier@retzenvalois.fr • 03 23 96 79 67